



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

16 juin, toujours solidaires !

Le 26 mai, plusieurs associations et organisations syndicales, dont la FSU, ont rendu public un plan de sortie de crise regroupant 34 mesures pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Parmi ces mesures, **le droit à la santé pour toutes et tous, partout sur le territoire, doit être une priorité absolue**. La pandémie du Covid 19 a montré à quel point ce droit est essentiel tant il relie les enjeux sociaux et écologiques.

Depuis plusieurs années, les personnels de santé se mobilisent pour obtenir les moyens nécessaires à leur activité essentielle : accueillir, écouter, soigner et prendre soin des personnes. Force est de constater qu'il n'y a eu aucune réponse à la hauteur des enjeux. Pires, lors des dernières mobilisations, le gouvernement affichait un véritable mépris à leur égard et nombre d'entre elles et eux ont été victimes de violences policières dans les manifestations. Pourtant, la pandémie a démontré que les politiques néolibérales ont failli et que le système de santé doit échapper à une gestion privée. C'est bien, en effet, en raison du manque de moyens humains et matériels (lits, masques, aspirateurs respiratoires, sur-blouses...) qu'il a fallu confiner l'ensemble de la population.

Il est urgent de reconstruire un système public de santé pour répondre en priorité aux besoins de la population et réduire les inégalités d'accès à la santé sur l'ensemble du territoire, en métropole aussi bien qu'en Outre Mer, des zones rurales aux banlieues. En cela, il y a aussi urgence à régulariser les personnes sans papiers (cf La marche des solidarités du 20 juin prochain).

Les revendications que nous soutenons pour la Fonction Publique Hospitalière sont valables pour l'ensemble des services publics de la Fonction Publique d'État et de la Territoriale. Il est temps de cesser les politiques de démantèlement des services publics et de leur redonner les moyens de fonctionner. Ils sont des facteurs indispensables du lien social, du service aux personnes, et de lutte contre les injustices sociales.

Au Ministère de la Justice et à la DPJJ, la crise sanitaire est venue mettre en exergue cette question du manque de moyens déjà prégnante auparavant. Elle doit également permettre de tirer des conséquences s'agissant des politiques répressives à l'égard de la jeunesse la plus en difficulté.

Au-delà du symbole des applaudissements de 20 heures durant la période de confinement, **continuons d'apporter notre solidarité aux personnels de santé pour exiger une autre politique, une autre société !**

Pour toutes ces raisons, la FSU et le SNPES-PJJ/FSU ont déposé un préavis de grève de 24 heures le mardi 16 juin à compter de 7h afin de couvrir les agent.e.s de la PJJ qui rejoindront les mobilisations et manifestations lors cette journée d'action.

Paris le 11 juin 2020.